# Aurillac → Arrondissement

## VÉZAC

# L'ACAP Olmet finalise le projet d'établissement

L'association cantalienne d'accompagnement personnalisé ACAP Olmet gère plusieurs établissements et services : une résidence à Olmet et un atelier d'aide par le travail à Vic-sur-Cère, un foyer de vie et d'hébergement pour personnes en situation de handicap psychique à Louradou sur la commune de Vézac, un accueil de jour ainsi que des appartements extérieurs répartis sur l'agglomération du bassin d'Aurillac. L'ensemble de ce dispositif implanté sur plusieurs sites permet de proposer un accompagnement adapté pour les personnes accueillies.

Lors de l'assemblée générale, à la salle d'activités, le président du conseil d'administration, André Delmas a mis l'accent sur la qualité de vie et les conditions de travail du personnel qui font actuellement l'objet d'un audit avec l'appui des services de la médecine du travail et d'un cabinet spécialisé. Cette démarche devrait déboucher sur des propositions d'amélioration dans ce domaine.

Pour les résidents, l'inclusion par le travail mais aussi au travers de diverses activités fera l'objet d'un suivi personnalisé à travers le dispositif passerelle insertion.

**ASSEMBLÉE.** Compte tenu de la taille et des missions confiées à l'ACAP Olmet, une nombreuse assistance a pris part au débat.

### Les projets sur les trois structures

L'extension des locaux de l'Esat et le déplacement de la laverie ont permis une amélioration des conditions de travail. La feuille de route des années à venir verra la concrétisation du projet de document unique informatisé dans le cadre des mutualisations les plus larges possibles.

Les démarches engagées pour une meilleure reconnaissance du travail accompli par les personnels et la revalorisation des métiers des travailleurs sociaux et de l'accompagnement sont une préoccupation constante.

Les futurs axes de progression ont été définis pour chaque structure.

**Résidence d'Olmet.** Faire vivre le projet d'établissement, finaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels, former l'ensemble du personnel à l'utilisation du dossier unique informatisé, développer de nouveaux partenariats, réfléchir à de nouveaux modes d'hébergement notamment sur l'extérieur, accompagner les professionnels dans leur souhait de formation, fidéliser l'équipe au profit des résidents.

**Esat « Les ateliers de la Cère ».** Élargissement de l'activité de la lingerie vers l'extérieur et à de nouvelles prestations, développement des activités menuiserie, pieuvres électriques et apiculture, commercialisation en direct des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux, reprise des prestations de conditionnement Qualipac, mise en place du réseau interne informatique, consolidation de la passerelle d'insertion.

**Résidence de Louradou.** Accompagner et déployer les compétences, mutualiser les formations avec les services de l'ACAP Olmet, fédérer l'équipe autour du projet d'établissement.

**Projet d'établissement.** L'ensemble de ces contributions permettra d'aboutir à la mise en œuvre d'un projet d'établissement de 5 ans sur chaque site. La création d'un service insertion devrait permettre, dans un environnement favorable, d'établir une passerelle pour orienter les résidents vers le milieu professionnel classique. ■

## Le plan de chasse a été défini

L'ACCA de Vézac a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle à la Maison du bien-vivre. Dix-neuf chasseurs et deux propriétaires étaient présents ; la municipalité était représentée par Jean Bouniol, adjoint au maire.

Le plan de chasse de la saison à venir fait état des lâchers de gibier à hauteur de 120 faisans, 80 perdreaux, trois trios de lièvres d'Europe centrale et de 17 bracelets attribués pour le chevreuil. Le tarif de la carte de chasse est fixé à 100 € et à 80 € pour les propriétaires.

Suite au renouvellement du conseil d'administration, un nouveau bureau a été élu : président, Pierre Fraissigné ; vice-président, Vincent Madamour ; secrétaire, Claude Hinkel ; trésorier, Laurent Courchinoux ; membres actifs, René Pothelune et Clément Basset.

**Date à retenir.** Samedi 8 juillet à partir de midi, au local de chasse, traditionnel repas. ■

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.** Les travaux ont été suivis par une vingtaine de chasseurs et deux propriétaires de terrain qui autorisent la chasse sur leurs parcelles.

## À NOTER

**VÉZAC. Concours de pétanque.** Aujourd'hui, à partir de 13 h 30 sur les terrains de pétanque, la boule vézacoise organise un concours officiel en triplette. Inscriptions à partir de 13 h 30 ; jet du but à 14 h 30. ■